

Prévention des erreurs médicamenteuses

Contexte

Selon l'HAS "L'erreur médicamenteuse est l'omission ou la réalisation non intentionnelle d'un acte relatif à un médicament, qui peut être à l'origine d'un risque ou d'un événement indésirable pour le patient. Or 40% des événements indésirables graves survenant dans les établissements de santé sont liés au médicament, et 52% sont évitables." La prévention des erreurs médicamenteuses évitables est une priorité de santé publique et la gestion des risques du circuit du médicament repose sur une politique de formation forte des professionnels et de communication auprès de chaque acteur intervenant dans le processus.

Objectifs

- Appréhender la prévention de l'iatrogénie médicamenteuse en milieu hospitalier.
- Sensibiliser les participants aux risques liés aux erreurs médicamenteuses évitables, afin de mieux les appréhender et les prévenir dans leur pratique.
- Établir le suivi et la gestion de la sécurité et des risques liés aux circuits et aux médicaments.

Renseignements complémentaires

Modalité pédagogique : Présentiel

Nombre de participants : De 8 à 15 participants

Coût pédagogique : Financé sur fonds mutualisés ANFH (crédits régionaux) Personnels médicaux : Financement sur les plans DPCM des établissements adhérents

Programme

- Rappels, des grandes étapes et les définitions concernant le circuit du médicament.
- Actualités réglementaires sur la sécurisation du circuit du médicament.
- Principales recommandations de bonnes pratiques.
- Évaluations internes, externes, audits, certification et DPC.
- Le programme de lutte contre l'iatrogénie médicamenteuse.
- Erreur médicamenteuse : comprendre la construction d'un accident évitable.
- La pharmacovigilance : de quoi s'agit-il ?

• Atelier : jeu immersif LA CHAMBRE DES ERREURS (Outil IATROMED 360°)

- Les règles de bonnes pratiques de : prescription, présentation, conditionnement, stockage, distribution, administration.
- Traçabilité de la délivrance et tenue du dossier médical.
- Interface ville-hôpital : l'entrée et la sortie du patient.
- Moyens de prévention de l'iatrogénie médicamenteuse.
- Les 10 groupes de médicaments à inscrire dans le programme de lutte contre l'iatrogénie médicamenteuse.
- Conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident.
- Présentation d'une analyse de cas afin de traiter de l'information d'aide à l'administration.
- Pérenniser la démarche en l'intégrant dans un processus continu.

Public

Praticiens hospitaliers, Tout professionnel soignant

Exercice

2026

Code de formation

AFR 7.02

Nature

AFR

Organisé par

Formavenir Performances

Durée

14 heures

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences